



## Programme d'action PCAET CdC du Pays de Falaise 2020 - 2030

FICHE ACTION N° 1.1

PRIORITÉ

1

### Axe 1 : Habitat et patrimoine public

#### Objectif stratégique

OS1.1 : Rénover le parc privé de manière performante

#### Thème : Appui à la rénovation privée

#### Description de l'action :

Massification de la rénovation énergétique des logements :

- Poursuite et Renouveau de l'OPAH à l'échelle de l'intercommunalité + lancement d'une OPAH-RU sur la ville de Falaise, dans le cadre de l'ORT.
- Démarche « Villes reconstruites » pour lutter contre le problème des logements vacants et de performance énergétique des bâtiments de la reconstruction.
- La CdC va répondre également à l'Appel à Projets « Petites Villes de demain ».

#### Maîtrise d'ouvrage :

CdC du Pays de Falaise

#### Référent technique :

Pauline  
Cédric DELAUNAY

#### Partenaire(s) :

Région Normandie  
Etat / DDTM -Anah

|   |  |
|---|--|
| <p><b>Dépenses prévisionnelles :</b></p> <p>30 000 à 50 000 € par logement rénové BBC</p>                         | <p><b>Financements possibles :</b></p> <p>ANAH<br/>AAP Villes reconstruites<br/>AAP Petites villes de demain</p>   |
| <p><b>Indicateurs :</b></p> <p>Nombre de logements rénovés dans le cadre de ces opérations<br/>GWh économisés</p> | <p><b>Objectifs de réalisation :</b></p> <p><b>2026 :</b></p> <p>1,4% du parc privé rénové BBC = 190 logements/an (dont 150 maisons et 40 appartements)<br/>Résorption de la vacance (-2%) = 25 logements/an<br/>4% du parc social rénové BBC = 50 logements/an<br/>100 % des constructions neuves E+C- = 155 logements/an</p> <p><b>2030 :</b></p> <p>1,4% du parc privé rénové BBC = 190 logements/an (dont 150 maisons et 40 appartements)<br/>Résorption de la vacance (-2%) = 25 logements/an<br/>4% du parc social rénové BBC = 50 logements/an<br/>100 % des constructions neuves E+C- = 155 logements/an</p> |

**Mesures ERC - Action 1.1 :**

| Thématique        | Impacts négatifs  | Mesures  |   |  |
|-------------------|---|--|---|--|
|                   |   | Évitement  | Réduction   | Compensation   |
| Biodiversité      | Menace pour les chiroptères (maintenir des lieux d'hibernation et de reproduction pour ces espèces protégées) | - En amont des travaux : réaliser un relevé-diagnostic, si présence de chiroptères, contacter SOS "Chauves-souris" (Groupe Mammalogique Normand)<br>- Définir la nature et les lieux précis des travaux, ainsi que les périodes d'intervention afin de limiter au maximum le dérangement des populations de chiroptères en hibernation ou en reproduction. | Diviser le chantier<br>Obturer les accès, sans enfermer d'individus (dernier recours)   | Créer de nouveaux gîtes et en maintenir les accès (chiroptères)<br>Ajouter des gîtes artificiels en façade ou au niveau des toitures.  |
| Air               | Emissions de poussières et de COV possibles lors des chantiers de rénovation                                  | Ne pas utiliser de matériaux ou de produits contenant des COV  | Privilégier les matériaux naturels, non traités<br>Utiliser des outils et/ou des techniques permettant de limiter la dispersion des poussières lors des chantiers (bâches)<br>Limiter l'accès du chantier et des abords du chantier aux personnes sensibles | Nettoyer régulièrement le chantier pendant les travaux et à l'issue des travaux<br>Limiter l'accès aux personnes sensibles jusqu'à la retombée complète et le nettoyage des poussières liées aux travaux |
| Déchets           | Production de volume de déchet supplémentaire lors des travaux  | Utiliser des matériaux de récupération   | Privilégier les matériaux avec moins d'emballage, recyclables, biosourcés   | Développer les filières de traitement des déchets du bâti  |
| Nuisances sonores | Bruits causés par les travaux   | En amont du chantier, définir les périodes d'intervention les moins dérangeantes pour le voisinage   | Communiquer auprès des riverains<br>Utiliser des outils moins bruyants  | Améliorer l'isolation acoustique après travaux   |



## Programme d'action PCAET CdC du Pays de Falaise 2020 - 2030

FICHE ACTION N° 1.2

PRIORITÉ

2

### Axe 1 : Habitat et patrimoine public

#### Objectif stratégique

OS1.1 : Rénover le parc privé de manière performante

**Thème : Acteurs de l'immobilier (ACTIMMO)**

#### Description de l'action :

Action de mobilisation des acteurs de l'immobilier : agences immobilières et bancaires, notaires (valorisation du bâti ancien, résorption de la vacance) - Programme Actimmo.

Présence aux salons de l'Immobilier et de l'Habitat, porte à porte, rendez-vous individuels et collectifs, formations, signatures de charte de partenariat, réalisation de prédiag énergie et valorisation des biens classés E ou moins (DPE) en amont de leur vente.

#### Maîtrise d'ouvrage :

Caen Normandie Métropole en partenariat avec Biomasse Normandie, avec une déclinaison au niveau de la CdC du Pays de Falaise

#### Référent technique :

Aurélie LETELLIER  
Cédric DELAUNAY

#### Partenaire(s) :

CLER (dispositif CEE)  
HESPUL  
Biomasse Normandie

#### Dépenses prévisionnelles :

169 522 €

#### Financements possibles :

CEE - 100 %

**Indicateurs :**

Nombre de réunions/de formation avec les acteurs de l'immobilier

Nombre de pré-diag réalisés

Nombre de mise en chantier lors de mutation

**Objectifs de réalisation :**

**2026 :**

75 logements/an

**2030 :**

75 logements/an

**Mesures ERC - Action 1.2 :**

| Thématique        | Impacts négatifs  | Mesures  |   |  |
|-------------------|---|--|---|--|
|                   |   | Évitement  | Réduction   | Compensation   |
| Biodiversité      | Menace pour les chiroptères (maintenir des lieux d'hibernation et de reproduction pour ces espèces protégées) | - En amont des travaux : réaliser un relevé-diagnostic, si présence de chiroptères, contacter SOS "Chauves-souris" (Groupe Mammalogique Normand)<br>- Définir la nature et les lieux précis des travaux, ainsi que les périodes d'intervention afin de limiter au maximum le dérangement des populations de chiroptères en hibernation ou en reproduction. | Diviser le chantier<br>Obturer les accès, sans enfermer d'individus (dernier recours)   | Créer de nouveaux gîtes et en maintenir les accès (chiroptères)<br>Ajouter des gîtes artificiels en façade ou au niveau des toitures.  |
| Air               | Emissions de poussières et de COV possibles lors des chantiers de rénovation                                  | Ne pas utiliser de matériaux ou de produits contenant des COV  | Privilégier les matériaux naturels, non traités<br>Utiliser des outils et/ou des techniques permettant de limiter la dispersion des poussières lors des chantiers (bâches)<br>Limiter l'accès du chantier et des abords du chantier aux personnes sensibles | Nettoyer régulièrement le chantier pendant les travaux et à l'issue des travaux<br>Limiter l'accès aux personnes sensibles jusqu'à la retombée complète et le nettoyage des poussières liées aux travaux |
| Déchets           | Production de volume de déchet supplémentaire lors des travaux  | Utiliser des matériaux de récupération   | Privilégier les matériaux avec moins d'emballage, recyclables, biosourcés   | Développer les filières de traitement des déchets du bâti  |
| Nuisances sonores | Bruits causés par les travaux   | En amont du chantier, définir les périodes d'intervention les moins dérangeantes pour le voisinage   | Communiquer auprès des riverains<br>Utiliser des outils moins bruyants  | Améliorer l'isolation acoustique après travaux   |



## Programme d'action PCAET CdC du Pays de Falaise 2020 - 2030

FICHE ACTION N° 1.3

PRIORITÉ

3

### Axe 1 : Habitat et patrimoine public

#### Objectif stratégique

OS1.2 : Sensibiliser les ménages

**Thème : Communication / Sensibilisation**

#### Description de l'action :

Réalisation d'une opération de thermographie aérienne ou de photographie thermique, en vue de sensibiliser les particuliers aux économies d'énergie (prise de conscience des enjeux et implication des habitants).

#### Maîtrise d'ouvrage :

Caen Normandie Métropole, avec une déclinaison au niveau de la CdC du Pays de Falaise

#### Référent technique :

Aurélie LETELLIER  
Cédric DELAUNAY

#### Partenaire(s) :

Région Normandie  
EIE - Espace FAIRE

#### Dépenses prévisionnelles :

Environ 60 000 € pour la CdC du Pays de Falaise

#### Financements possibles :

FEDER  
DSIL  
SARE

#### Indicateurs :

Nombre de rendez-vous/conseil concernant la thermo  
Nombre de réunions publiques/expos

#### Objectifs de réalisation :

**2026 :**  
600 familles d'ici 2026  
**2030 :**  
400 familles de plus, soit un total de 1 000 familles en 10 ans, soit 100 familles/an



## Programme d'action PCAET CdC du Pays de Falaise 2020 - 2030

FICHE ACTION N° 1.4

PRIORITÉ

2

### Axe 1 : Habitat et patrimoine public

#### Objectif stratégique

OS1.2 : Sensibiliser les ménages

**Thème : Communication / Sensibilisation / Changement de comportement**

#### Description de l'action :

Communication/Sensibilisation des particuliers :

- La permanence EIE, déjà en place sera remplacée par un espace FAIRE dès janvier 2021,
- Mener des opérations de sensibilisation des particuliers (organisation de visites de maisons rénovées de manière exemplaire, présence au salon de l'habitat et de l'immobilier, réunions d'information à destination des professionnels du bâtiment et dans les magasins de bricolage / auto-rénovation...), pour changer les comportements et les pratiques d'achats,
- Sensibiliser les scolaires (type "Watti à l'école" et "Expo 2050" du SDEC Energie).

#### Maîtrise d'ouvrage :

CdC du Pays de Falaise

#### Référent technique :

Cédric DELAUNAY

#### Partenaire(s) :

ADEME  
Région  
Biomasse Normandie  
SDEC Energie  
EDF

|   |  |
|---|--|
| <p><b>Dépenses prévisionnelles :</b></p> <p>Temps d'animation</p>   | <p><b>Financements possibles :</b></p> <p>SARE<br/>SDEC Energie<br/>EDF</p>  |
| <p><b>Indicateurs :</b></p> <p>Nombre de permanences/an<br/>Nombre de particuliers/scolaires sensibilisés</p> | <p><b>Objectifs de réalisation :</b></p> <p><b>2026 :</b><br/>2 permanences Espace FAIRE (EIE)/mois<br/>5 classes sensibilisées/an<br/>100 familles par an</p> <p><b>2030 :</b><br/>2 permanences Espace FAIRE (EIE)/mois<br/>5 classes sensibilisées/an<br/>100 familles par an</p> |

## Programme d'action PCAET CdC du Pays de Falaise 2020 - 2030

FICHE ACTION N° **1.5**

PRIORITÉ

2

### Axe 1 : Habitat et patrimoine public

#### Objectif stratégique

OS1.3 : Optimiser le patrimoine public et réduire les consommations des bâtiments tertiaires par des rénovations ambitieuses

#### Thème : Rénovation du bâti public

#### Description de l'action :

Sur la base du Schéma Directeur Immobilier (SDI) de la Ville de Falaise et de la CdC, ainsi que du Diagnostic Energie Intercommunal (état des lieux et préconisations) réalisé par le SDEC Energie, notamment sur les 15 bâtiments identifiés comme prioritaires :

- Etablir un programme pluriannuel d'investissement pour des travaux de rénovation énergétique ambitieux du patrimoine public,
- Eco-conditionner les marchés de travaux et d'entretien des locaux des collectivités,
- Suivre et évaluer les travaux (suivi des consommations avant - après travaux).

#### Maîtrise d'ouvrage :

CdC du Pays de Falaise et communes

#### Réfèrent technique :

Cédric DELAUNAY  
Service ingénierie et référents techniques des Communes

#### Partenaire(s) :

SDEC Energie  
BE Thermique

#### Dépenses prévisionnelles :

Selon les travaux à mener

#### Financements possibles :

ADEME  
DSIL  
CEE



|  |   |
|--|---|
| <p><b>Indicateurs :</b></p> <p>Nombre de bâtiments concernés et superficies<br/>GWh économisés</p> | <p><b>Objectifs de réalisation :</b></p> <p><b>2026 :</b><br/>Réalisation de 50 % des travaux identifiés<br/>7 300 m<sup>2</sup> par an</p> <p><b>2030 :</b><br/>Réalisation de 100 % des travaux identifiés<br/>10 % des bâtiments tertiaires, soit 73 000 m<sup>2</sup></p> |
|--|---|

### Mesures ERC - Action 1.5 :

| Thématique        | Impacts négatifs  | Mesures  |   |  |
|-------------------|---|--|---|--|
|                   |   | Évitement  | Réduction   | Compensation   |
| Biodiversité      | Menace pour les chiroptères (maintenir des lieux d'hibernation et de reproduction pour ces espèces protégées) | - En amont des travaux : réaliser un relevé-diagnostic, si présence de chiroptères, contacter SOS "Chauves-souris" (Groupe Mammalogique Normand)<br>- Définir la nature et les lieux précis des travaux, ainsi que les périodes d'intervention afin de limiter au maximum le dérangement des populations de chiroptères en hibernation ou en reproduction. | Diviser le chantier<br>Obturer les accès, sans enfermer d'individus (dernier recours)   | Créer de nouveaux gîtes et en maintenir les accès (chiroptères)<br>Ajouter des gîtes artificiels en façade ou au niveau des toitures.  |
| Air               | Emissions de poussières et de COV possibles lors des chantiers de rénovation                                  | Ne pas utiliser de matériaux ou de produits contenant des COV  | Privilégier les matériaux naturels, non traités<br>Utiliser des outils et/ou des techniques permettant de limiter la dispersion des poussières lors des chantiers (bâches)<br>Limiter l'accès du chantier et des abords du chantier aux personnes sensibles | Nettoyer régulièrement le chantier pendant les travaux et à l'issue des travaux<br>Limiter l'accès aux personnes sensibles jusqu'à la retombée complète et le nettoyage des poussières liées aux travaux |
| Déchets           | Production de volume de déchet supplémentaire lors des travaux  | Utiliser des matériaux de récupération   | Privilégier les matériaux avec moins d'emballage, recyclables, biosourcés   | Développer les filières de traitement des déchets du bâti  |
| Nuisances sonores | Bruits causés par les travaux   | En amont du chantier, définir les périodes d'intervention les moins dérangeantes pour le voisinage   | Communiquer auprès des riverains<br>Utiliser des outils moins bruyants  | Améliorer l'isolation acoustique après travaux   |



## Programme d'action PCAET CdC du Pays de Falaise 2020 - 2030

FICHE ACTION N° 1.6

PRIORITÉ

4

### Axe 1 : Habitat et patrimoine public

#### Objectif stratégique

OS1.4 : Sensibiliser les usagers des bâtiments tertiaires

**Thème : Sensibilisation dans le bâti public (occupants et usagers)**

#### Description de l'action :

- Réaliser et diffuser des affiches dans les bâtiments tertiaires pour sensibiliser les usagers.
- Sensibiliser les occupants des bâtiments tertiaires (agents, usagers, élus).
- Achats publics responsables (produits d'entretien...) - réflexion pour une adhésion au réseau RANCOPER.

#### Maîtrise d'ouvrage :

CdC du Pays de Falaise et communes

#### Référent technique :

Cédric DELAUNAY

#### Partenaire(s) :

SDEC Energie

#### Dépenses prévisionnelles :

A définir

#### Financements possibles :

#### Indicateurs :

Nombre de bâtiments concernés et superficies  
Nombre de personnes sensibilisées

#### Objectifs de réalisation :

**2026 :**  
7 300 m<sup>2</sup> par an  
**2030 :**  
10 % des bâtiments tertiaires, soit 73 000 m<sup>2</sup>

## Programme d'action PCAET CdC du Pays de Falaise 2020 - 2030

FICHE ACTION N° **1.7**

PRIORITÉ

**4**

### Axe 1 : Habitat et patrimoine public

#### Objectif stratégique

OS1.5 : Rénover et réduire l'éclairage public

#### Thème : Eclairage public

#### Description de l'action :

Sur la base du Diagnostic Energie Intercommunal (état des lieux et préconisations), établir un programme pluriannuel d'investissement de remplacement des foyers vétustes et de passage en régime semi-permanent

#### Maîtrise d'ouvrage :

CdC du Pays de Falaise et communes

#### Référent technique :

Cédric DELAUNAY  
Service ingénierie et référents techniques des  
Communes

#### Partenaire(s) :

SDEC Energie

#### Dépenses prévisionnelles :

Selon les travaux à mener

#### Financements possibles :

SDEC Energie

#### Indicateurs :

Nombre de communes en régime semi-permanent

#### Objectifs de réalisation :

**2026 :**  
50 % du potentiel identifié  
**2030 :**  
100 % du potentiel identifié

## Programme d'action PCAET CdC du Pays de Falaise 2020 - 2030

FICHE ACTION N° **2.1**

PRIORITÉ

4

### Axe 2 : Déplacements routiers

#### Objectif stratégique

OS2.1 : Se déplacer moins

**Thème : Mieux connaître et mieux planifier la mobilité**

#### Description de l'action :

- Mettre en place un Plan de Mobilité,
- Participer à l'enquête mobilité,
- Réviser le schéma cyclable du Pôle,
- Réaliser le schéma directeur d'aires de covoiturage

à l'échelle du Pôle Métropolitain "Socle", avec une déclinaison pour chaque EPCI, dont la CdC du Pays de Falaise.

#### Maîtrise d'ouvrage :

Caen Normandie Métropole, avec une déclinaison au niveau de la CdC du Pays de Falaise

#### Référent technique :

Benoît JARIEL  
Cédric DELAUNAY  
Emilie PATRY-LEBLANC

#### Partenaire(s) :

CEREMA  
AUCAME

#### Dépenses prévisionnelles :

A définir

#### Financements possibles :

ADEME (AAP TENMOD)

#### Indicateurs :

Etat d'avancement de la démarche

#### Objectifs de réalisation :

##### 2026 :

Lancement et réalisation du PMR et du schéma cyclable

##### 2030 :

Valorisation des résultats du PMR et mise en œuvre des actions

25 % des ménages possédant 1 voiture ou plus réduisent leurs déplacements de 5000 km/an, soit 250 ménages/an

## Programme d'action PCAET CdC du Pays de Falaise 2020 - 2030

FICHE ACTION N° 2.2

PRIORITÉ

4

### Axe 2 : Déplacements routiers

#### Objectif stratégique

OS2.2 : Se déplacer mieux

**Thème : Mieux connaître et mieux planifier la mobilité en interne et en externe**

#### Description de l'action :

Formaliser un Plan de Déplacement Administration (PDA) des agents à l'échelle de la CdC du Pays de Falaise, avec l'association des communes : étude en interne, réalisée sur la base d'une enquête permettant d'identifier les pratiques.

Déployable ensuite vers les communes et les entreprises.

Déclinaison des actions de mobilité durable en interne :

- Mise à disposition des agents de vélos à assistance électrique (VAE - action 2.3),
- Formation des agents à l'éco-conduite (action 2.4),
- Co-voiturage en interne dans le cadre des déplacements domicile-travail,
- Achat de véhicules moins émissifs,
- Communication et flocage des véhicules.

#### Maîtrise d'ouvrage :

CdC du Pays de Falaise

#### Référent technique :

Cédric DELAUNAY

Emilie PATRY-LEBLANC

Appui d'un stagiaire ou d'un service civique pour le PDA

#### Partenaire(s) :

ADEME

|  |  |
|--|--|
| <p><b>Dépenses prévisionnelles :</b></p> <p>Temps d'animation</p>  | <p><b>Financements possibles :</b></p> <p>ADEME (AAP TENMOD)</p>   |
| <p><b>Indicateurs :</b></p> <p>Etat d'avancement de la démarche</p> <p>Nombre de VAE, de véhicules propres</p> <p>Nombre d'agents se déplaçant à vélo ou en co-voiturage</p> | <p><b>Objectifs de réalisation :</b></p> <p><b>2026 :</b></p> <p>Lancement et réalisation du PDA</p> <p><b>2030 :</b></p> <p>Valorisation des résultats du PDA et mise en œuvre des actions</p> <p>80 ménages/an acquièrent un véhicule électrique</p> |

## Programme d'action PCAET CdC du Pays de Falaise 2020 - 2030

FICHE ACTION N° 2.3

PRIORITÉ

2

### Axe 2 : Déplacements routiers

#### Objectif stratégique

OS2.2 : Se déplacer mieux

#### Thème : Usages partagés de la voiture

#### Description de l'action :

Mise en place d'un service d'autopartage de véhicules électriques.

Sur le même modèle que Tinchebray et Vire, mettre en place un service de véhicule électrique partagé pour les particuliers.

Etape 1 : 2 voitures et 1 véhicule sans permis pour la ville-centre

Etape 2 : Déploiement du service dans les 3 autres pôles

#### Maîtrise d'ouvrage :

CdC du Pays de Falaise

#### Référent technique :

Cédric DELAUNAY

Emilie PATRY-LEBLANC

#### Partenaire(s) :

Région Normandie

Département Calvados

Partenaires privés

#### Dépenses prévisionnelles :

Environ 90 000 € d'investissement pour 2 voitures et un véhicule sans permis, électriques et une borne de recharge accélérée

#### Financements possibles :

Etat (DSIL), ADEME (AAP TENMOD) sur le fonctionnement, Région, Dépare, Département, SDEC

|   |  |
|---|--|
| <b>Indicateurs :</b><br>Nombre de véhicules en autopartage / EPCI<br>Nombre de bénéficiaires du service | <b>Objectifs de réalisation :</b><br><b>2026 :</b><br>Mise en place du service pour la ville-centre, puis extension sur les 3 autres pôles<br><b>2030 :</b><br>Maintien du service |
|---|--|

### Mesures ERC - Action 2.3 :

| Thématique | Impacts négatifs   | Mesures  |   |   |
|------------|--|--|---|---|
|            |  | Évitement  | Réduction   | Compensation  |
| Déchets    | Création de Déchets d'Équipements Électriques et Electroniques (DEEE), en fin de vie des équipements (vélos, voitures électriques) | Ne pas se déplacer ou se déplacer à pied.  | Covoiturer.<br>Encourager le développement de nouvelles technologies encore moins polluantes (hydrogène).                       | Développer les filières de recyclage et de réemploi de ces matières sur le territoire.  |
| Sols       | Imperméabilisation des sols liée aux aménagements  | Utiliser les surfaces déjà urbanisées pour créer les stationnements co-voiturage, les parkings relais, les pistes cyclables. | Privilégier les matériaux perméables qui permettent l'infiltration des eaux pluviales ex. : sols sablés, dalles gazon, pavés... | Profiter de ces aménagements pour planter des haies et des arbres en bordure des cheminements et espaces de stationnement (ruissellement, biodiversité, ombrage). |



## Programme d'action PCAET CdC du Pays de Falaise 2020 - 2030

FICHE ACTION N° **2.4**

PRIORITÉ

**3**

### Axe 2 : Déplacements routiers

#### Objectif stratégique

OS2.2 : Se déplacer mieux

#### Thème : Usages partagés de la voiture

#### Description de l'action :

Contribuer à la structuration et au déploiement d'un service d'auto-stop organisé ou de co-voiturage en Pays de Falaise (sur la base des analyses du PMR) - Travail en cours avec la Région Normandie sur l'expérimentation de l'application Karos

#### Maîtrise d'ouvrage :

CdC du Pays de Falaise

#### Référent technique :

Cédric DELAUNAY  
Emilie PATRY-LEBLANC

#### Partenaire(s) :

Région Normandie  
Karos  
Rézo'Pouce

#### Dépenses prévisionnelles :

8 000 € hors aménagements d'aires spécifiques

#### Financements possibles :

Région  
Leader

#### Indicateurs :

Etat d'avancement de la démarche  
Nombre d'aires de co-voiturage et/ou d'arrêts auto-stop

#### Objectifs de réalisation :

**2026 :**  
Mise en place du service  
**2030 :**  
Maintien, voire extension du service  
Suivi de l'usage du service



## Programme d'action PCAET CdC du Pays de Falaise 2020 - 2030

FICHE ACTION N° 2.5

PRIORITÉ

3

### Axe 2 : Déplacements routiers

#### Objectif stratégique

OS2.2 : Se déplacer mieux

#### Thème : Formation / Sensibilisation

#### Description de l'action :

Organisation de stages d'éco-conduite pour les agents et les entreprises - opération collective et territoriale pour mutualiser les coûts et favoriser la participation des entreprises (présence de formateur sur site, au sein des ZA)

#### Maîtrise d'ouvrage :

CdC du Pays de Falaise et communes

#### Référent technique :

Chargé de mission EIT  
Emilie PATRY-LEBLANC

#### Partenaire(s) :

ADEME  
Eurovia

#### Dépenses prévisionnelles :

A définir

#### Financements possibles :

Région  
ADEME (AAP TENMOD)

#### Indicateurs :

Nombre de formations organisées  
Nombre de personnes formées

#### Objectifs de réalisation :

**2026 :**  
250 ménages/an  
**2030 :**  
25 % des ménages possédant 1 voiture ou plus sont formés à l'éco-conduite, soit 250 ménages/an

## Programme d'action PCAET CdC du Pays de Falaise 2020 - 2030

FICHE ACTION N° 2.6

PRIORITÉ

1

### Axe 2 : Déplacements routiers

#### Objectif stratégique

OS2.3 : Se déplacer autrement

#### Thème : Modes actifs

#### Description de l'action :

Développer la pratique du vélo de manière globale - Mettre en oeuvre le Schéma Directeur Cyclable 2019 :

- Améliorer le réseau de pistes cyclables et développer les stationnements sécurisés pour les vélos aux endroits stratégiques (en cohérence avec le schéma cyclable du Pôle - action 2.1),
- Renforcer l'information, la sensibilisation et la formation des agents et de la population (formations à la conduite des VAE pour les agents et la population, ateliers de remise en selle),
- Acheter 15 vélos électriques à disposition de la population (5 en location courte durée, 5 en location moyenne durée et 5 en location à tarif social),
- Organiser et animer des événements de promotion et de sensibilisation pour la pratique du vélo (2 manifestations importantes existantes par an),
- Proposer des ateliers de réparation des vélos (petites réparations).
- Soutenir une grande opération de recyclage de vélos (environ 300 vélos à réparer ou recycler - événement porté par la ressourcerie.

#### Maîtrise d'ouvrage :

CdC du Pays de Falaise  
Associations locales  
Office de tourisme (EPIC)  
Communes (pistes cyclables et stationnements)

#### Référent technique :

Benoît JARIEL  
Cédric DELAUNAY  
Emilie PATRY-LEBLANC

#### Partenaire(s) :

ADEME  
Associations locales  
La Maison du Vélo

#### Dépenses prévisionnelles :

35 000 € pour les 15 vélos et les stationnements

#### Financements possibles :

Région  
ADEME (AAP TENMOD)  
Département

|   |  |
|---|--|
|   | Leader   |
| <b>Indicateurs :</b><br>Nombre de km linéaires de pistes cyclables (/ EPCI et au total)<br>Nombre de stationnement vélos sécurisés<br>Nombre de locations<br>Fréquentation des animations | <b>Objectifs de réalisation :</b><br><b>2026 :</b><br>50 % des aménagements adaptés au territoire mis en œuvre sous réserve de financements<br><b>2030 :</b><br>100 % des aménagements adaptés au territoire mis en œuvre sous réserve de financements<br>Tripler la part modale du vélo de 1,5% à 4,5% des déplacements |

### Mesures ERC - Action 2.6 :

| Thématique | Impacts négatifs   | Mesures  |   |   |
|------------|--|--|---|---|
|            |  | Évitement  | Réduction   | Compensation  |
| Déchets    | Création de Déchets d'Équipements Électriques et Electroniques (DEEE), en fin de vie des équipements (vélos, voitures électriques) | Ne pas se déplacer ou se déplacer à pied.  | Covoiturer.<br>Encourager le développement de nouvelles technologies encore moins polluantes (hydrogène).                       | Développer les filières de recyclage et de réemploi de ces matières sur le territoire.  |
| Sols       | Imperméabilisation des sols liée aux aménagements  | Utiliser les surfaces déjà urbanisées pour créer les stationnements co-voiturage, les parkings relais, les pistes cyclables. | Privilégier les matériaux perméables qui permettent l'infiltration des eaux pluviales ex. : sols sablés, dalles gazon, pavés... | Profiter de ces aménagements pour planter des haies et des arbres en bordure des cheminements et espaces de stationnement (ruissellement, biodiversité, ombrage). |

## Programme d'action PCAET CdC du Pays de Falaise 2020 - 2030

FICHE ACTION N° 2.7

PRIORITÉ

4

### Axe 2 : Déplacements routiers

#### Objectif stratégique

OS2.3 : Se déplacer autrement

#### Thème : Transports en commun innovants et performants

#### Description de l'action :

Optimiser et développer la ligne du Bus Vert Express Falaise-Caen :

Une réflexion est en cours au niveau de la Région Normandie pour renforcer cette ligne (augmenter la fréquence). Les élus de la CdC du Pays de Falaise vont apporter leur appui et leur soutien à toutes les actions de la Région permettant de renforcer cette ligne de bus Caen-Falaise (fréquence, cadencement, plages horaires...).

#### Maîtrise d'ouvrage :

Région

#### Référent technique :

Cédric DELAUNAY

Emilie PATRY-LEBLANC

#### Partenaire(s) :

#### Dépenses prévisionnelles :

Selon les projets menés

#### Financements possibles :

Région

#### Indicateurs :

Fréquentation des transports en commun

#### Objectifs de réalisation :

**2026 :**

Augmentation du cadencement

Augmentation de la fréquentation

**2030 :**

Augmentation du cadencement

Augmentation de la fréquentation

## Programme d'action PCAET CdC du Pays de Falaise 2020 - 2030

FICHE ACTION N° **2.8**

PRIORITÉ

**3**

### Axe 2 : Déplacements routiers

#### Objectif stratégique

OS2.3 : Se déplacer autrement

#### Thème : Intermodalité

#### Description de l'action :

Etudier les possibilités de pouvoir prendre le bus et le train avec un vélos (intermodalité vélos/bus, vélos/train). Par exemple, par la mise en place de supports-racks au dos ou à l'avant des bus, dédié des espaces vélos dans les trains, développer les stationnements vélos aux abords des grosses stations de bus et des gares...

#### Maîtrise d'ouvrage :

Région

#### Référent technique :

Cédric DELAUNAY  
Emilie PATRY-LEBLANC

#### Partenaire(s) :

#### Dépenses prévisionnelles :

Selon les projets menés

#### Financements possibles :

Région

#### Indicateurs :

Fréquentation des transports en commun

#### Objectifs de réalisation :

##### 2026 :

Augmentation du cadencement  
Augmentation de la fréquentation

##### 2030 :

Augmentation du cadencement  
Augmentation de la fréquentation

## Programme d'action PCAET CdC du Pays de Falaise 2020 - 2030

FICHE ACTION N° 2.9

PRIORITÉ

1

### Axe 2 : Déplacements routiers

#### Objectif stratégique

OS2.1 : Se déplacer moins

**Thème : Aménagement du territoire**

#### Description de l'action :

Dans le futur PLUI-H - Favoriser l'aménagement durable, la mixité fonctionnelle des secteurs urbains (habitat, services, commerces), la densification du centre-ville de Falaise et des cœurs de bourg : centre-ville piétons, zones 30 km/h et espaces partagés, cheminements doux...

#### Maîtrise d'ouvrage :

CdC du Pays de Falaise

#### Référent technique :

Valentin HAMEL

#### Partenaire(s) :

BE Urba en charge du PLUI-H - Auddicé

#### Dépenses prévisionnelles :

Intégrées au budget global du PLUI-H

#### Financements possibles :

#### Indicateurs :

Nombre de zones 30 km/h et d'espaces partagés  
 Nombre de km linéaire de cheminements doux et de pistes cyclables  
 Nombre de km parcourus par les ménages

#### Objectifs de réalisation :

**2026 :**  
 Intégration dans le PLUI-H de la CdC du Pays de Falaise

**2030 :**  
 Déclinaison dans les communes et pour l'ensemble des projets d'aménagement  
 25 % des ménages possédant 1 voiture ou plus réduisent leurs déplacements de 5000 km/an, soit 250 ménages/an

## Programme d'action PCAET CdC du Pays de Falaise 2020 - 2030

FICHE ACTION N° **2.10**

PRIORITÉ

**3**

### Axe 2 : Déplacements routiers

#### Objectif stratégique

OS2.1 : Se déplacer moins

#### Thème : Déplacements domicile-travail

#### Description de l'action :

Favoriser le développement de tiers lieux

Favoriser le développement du télétravail en interne (établir une convention, équiper les locaux d'une salle de visio conférence) et pour les entreprises du territoire.

#### Maîtrise d'ouvrage :

CdC du Pays de Falaise

#### Référent technique :

Cédric DELAUNAY

Emilie PATRY-LEBLANC

#### Partenaire(s) :

Caen Normandie Métropole

#### Dépenses prévisionnelles :

Temps d'agent

A définir selon le projet de tiers lieux

#### Financements possibles :

Etat

Région

Département

#### Indicateurs :

Nombre de tiers lieux sur le territoire et fréquentation

Nombre d'agents effectuant du télétravail

Nombre d'entreprises ayant mis en place une convention de télétravail

#### Objectifs de réalisation :

##### 2026 :

1 tiers lieux fonctionnel et bien fréquenté (taux d'occupation supérieur à 50 %)

##### 2030 :

2 tiers lieux fonctionnels et bien fréquentés (taux d'occupation supérieur à 60 %).

Une journée de télétravail par semaine pour 50 % des employés pouvant faire du télétravail (3 176 emplois dans le teritaire, administration, soit 1 600 en 2030, environ 16



## Programme d'action PCAET CdC du Pays de Falaise 2020 - 2030

FICHE ACTION N° **2.11**

PRIORITÉ

**2**

### Axe 2 : Déplacements routiers

#### Objectif stratégique

OS2.4 : Se déplacer solidaire

#### Thème : Mobilité inclusive

#### Description de l'action :

Mettre en place une plateforme mobilité (en lien avec les Communautés de Communes voisines) pour accompagner les personnes rencontrant des difficultés de mobilité et développer divers services à tarif social (projet porté par l'INFREP).

#### Maîtrise d'ouvrage :

INFREP

#### Référent technique :

Cédric DELAUNAY

#### Partenaire(s) :

CdC du Pays de Falaise  
Demain Falaise

#### Dépenses prévisionnelles :

Convention INFREP ?

#### Financements possibles :

Région  
Etat (FIE)  
ADEME (AAP TENMOD)

#### Indicateurs :

Nombre de personnes bénéficiant du service

#### Objectifs de réalisation :

**2026 :**  
Mise en place de la plateforme effective  
**2030 :**  
Plateforme maintenue

## Programme d'action PCAET CdC du Pays de Falaise 2020 - 2030

FICHE ACTION N° **2.12**

PRIORITÉ

**3**

### Axe 2 : Déplacements routiers

#### Objectif stratégique

OS2.4 : Se déplacer solidaire

**Thème : Mobilité inclusive**

#### Description de l'action :

Soutenir la création d'un garage social (projet porté par une association).

#### Maîtrise d'ouvrage :

Association locale

#### Référent technique :

Cédric DELAUNAY

#### Partenaire(s) :

Associations locales

#### Dépenses prévisionnelles :

Subvention ?

#### Financements possibles :

Région  
Volet territorial CPER  
Eurovia

#### Indicateurs :

Nombre de personnes bénéficiant du service

#### Objectifs de réalisation :

**2026 :**  
Mise en place du service  
**2030 :**  
Maintien du service



## Programme d'action PCAET CdC du Pays de Falaise 2020 - 2030

FICHE ACTION N° **3.1**

PRIORITÉ

**3**

### Axe 3 : Entreprises et Agriculture

#### Objectif stratégique

OS3.1 : Développer l'Economie Sociale et Solidaire

#### Thème : Economie Sociale et Solidaire

#### Description de l'action :

Mettre en place le plan d'action partagé et collectif, de soutien à l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) de la CdC du Pays de Falaise, défini suite à l'étude et qui s'articule autour de 4 grandes orientations :

- Valoriser l'ESS et promouvoir collectivement les structures ;
- Suivre et accompagner les acteurs de l'ESS ;
- Favoriser le renouvellement des bénévoles ;
- Accompagner des projets collectifs facteurs de développement local.

#### Maîtrise d'ouvrage :

CdC du Pays de Falaise

#### Référent technique :

Cédric DELAUNAY

#### Partenaire(s) :

ADEME  
CCI

#### Dépenses prévisionnelles :

Temps d'animation

#### Financements possibles :

Région

#### Indicateurs :

Etat d'avancement du plan d'action ESS

#### Objectifs de réalisation :

##### 2026 :

Réalisation de 100 % des actions du plan d'action  
Renouvellement du plan d'action

##### 2030 :

Réalisation de 100 % des actions du plan d'action  
Renouvellement du plan d'action

## Programme d'action PCAET CdC du Pays de Falaise 2020 - 2030

FICHE ACTION N° 3.2

PRIORITÉ

1

### Axe 3 : Entreprises et Agriculture

#### Objectif stratégique

OS3.2 : Encourager les entreprises du territoire à mener des démarches globales de management de l'énergie : Efficacité énergétique (bâtiments et transports), sensibilisation des personnels

#### Thème : Ecologie Industrielle Territorial

#### Description de l'action :

Poursuivre la mise en place de la démarche d'Ecologie Industrielle et Territoriale (EIT), notamment par l'accompagnement des entreprises locales dans des démarches globales de management de l'énergie (ISO 50001 pour les grandes entreprises, dispositif «TPE & PME gagnantes sur tous les coûts» pour les PME) :

- Travaux d'efficacité énergétique,
- Sensibilisation des employés aux économies d'énergie et d'eau dans les bâtiments,
- Mobilité durable des employés,
- Réduction et verdissement des transports logistiques
- Recherche des potentiels de récupération de chaleur fatale...

#### Maîtrise d'ouvrage :

CdC du Pays de Falaise

#### Référent technique :

Chargé de mission EIT

#### Partenaire(s) :

CCI

#### Dépenses prévisionnelles :

A définir

#### Financements possibles :

ADEME

#### Indicateurs :

Nombre d'entreprises impliquées  
Nombre d'employés sensibilisés

#### Objectifs de réalisation :

##### 2026 :

- Lancement de la démarche globale avec la grande entreprise industrielle (1/3)
- 4 PME industrielles/an

##### 2030 :

- 1 grande entreprise industrielles (33%)
- 40 PME industrielles (25%)

## Programme d'action PCAET CdC du Pays de Falaise 2020 - 2030

FICHE ACTION N° 3.3

PRIORITÉ

4

### Axe 3 : Entreprises et Agriculture

#### Objectif stratégique

OS3.3 : Favoriser l'innovation dans les transports logistiques des marchandises et les déplacements du personnel des entreprises du territoire

#### Thème : Hydrogène

#### Description de l'action :

Faire du Pays de Falaise un territoire d'expérimentation de production d'hydrogène locale et renouvelable, en lien avec les actions menées par la Région Normandie et le SDEC Energie.

Dans le cadre de l'EIT, envisager d'organiser un groupement d'achat de véhicules propres avec les entreprises du territoire et la possibilité d'installer une station de recharge en Pays de Falaise.

#### Maîtrise d'ouvrage :

CdC du Pays de Falaise  
SDEC Energie

#### Référent technique :

Cédric DELAUNAY  
Technicien SDEC

#### Partenaire(s) :

Région Normandie  
SDEC Energie

#### Dépenses prévisionnelles :

Temps d'animation

#### Financements possibles :

Région  
SDEC Energie

#### Indicateurs :

Nombre de véhicules et de stations hydrogène sur le territoire

#### Objectifs de réalisation :

**2026 :**  
1 station  
6 véhicules  
**2030 :**  
2% du parc de véhicule du territoire  
Nombre et localisation des stations adaptées au parc



## Programme d'action PCAET CdC du Pays de Falaise 2020 - 2030

FICHE ACTION N° 3.4

PRIORITÉ

4

### Axe 3 : Entreprises et Agriculture

#### Objectif stratégique

OS3.4 : Sensibiliser les agriculteurs aux impacts des changements climatiques sur leur exploitation et les informer des nombreux rôles qu'ils peuvent jouer dans la dynamique de transition énergétique

#### Thème : Communication / Formation des agriculteurs

#### Description de l'action :

Organiser des formations, des visites d'exploitations, des opérations de communication à destination des agriculteurs sur l'évolution et l'adaptation des pratiques culturelles et agricoles liées aux changements climatiques

#### Maîtrise d'ouvrage :

Caen Normandie Métropole

#### Référent technique :

Valérie ROBERT  
Référent CA 14

#### Partenaire(s) :

Ch. Agri 14  
Université de Caen  
DRAAF

#### Dépenses prévisionnelles :

Temps d'animation

#### Financements possibles :

A définir

#### Indicateurs :

Nombre de réunions organisées  
Nombre d'exploitants informés

#### Objectifs de réalisation :

**2026 :**  
11 exploitations/an  
**2030 :**  
110 exploitations, soit 25% des exploitations du territoire

## Programme d'action PCAET CdC du Pays de Falaise 2020 - 2030

FICHE ACTION N° 3.5

PRIORITÉ

2

### Axe 3 : Entreprises et Agriculture

#### Objectif stratégique

OS3.5 : Améliorer l'efficacité des exploitations agricoles - réduire les consommations d'énergie et d'eau

#### Thème : Pratiques agricoles

#### Description de l'action :

En partenariat avec la Chambre d'Agriculture - Accompagner les agriculteurs dans des démarches globales de réduction des consommations d'énergie, des émissions des GES et de polluants atmosphériques. Par exemple, réorganisation foncière, optimisation du parcellaire pour éviter les déplacements.

#### Maîtrise d'ouvrage :

CdC du Pays de Falaise

#### Référent technique :

Cédric DELAUNAY  
Référent CA 14  
Valérie ROBERT

#### Partenaire(s) :

ADEME  
Ch. Agri 14  
DRAAF

#### Dépenses prévisionnelles :

Temps d'animation  
Convention Ch. d'Agri

#### Financements possibles :

ADEME  
AESN

#### Indicateurs :

Nombre d'agriculteurs/exploitations engagés  
Analyse des économies réalisées (€, GWh), superficies de SAU concernées (ha, %)

#### Objectifs de réalisation :

**2026 :**  
11 exploitations/an  
**2030 :**  
110 exploitations, soit 25% des exploitations du territoire

## Programme d'action PCAET CdC du Pays de Falaise 2020 - 2030

FICHE ACTION N° 3.6

PRIORITÉ

1

### Axe 3 : Entreprises et Agriculture

#### Objectif stratégique

OS3.6 : Accompagner les agriculteurs dans l'évolution de leurs pratiques et la diversification de leurs activités, afin d'avoir des exploitations agricoles plus résilientes (réduction des GES - augmentation de la séquestration carbone)

#### Thème : Emissions de GES et Pollution de l'air

#### Description de l'action :

Faire évoluer les pratiques culturales pour relocaliser une production alimentaire de qualité (indépendance, circuit court), réduire les apports d'intrants chimiques et d'engrais azotés, limiter la dispersion des polluants atmosphériques...

Adapter les cultures et les pratiques culturales aux conditions climatiques futures (agroforesterie, cultures sans labour, semi direct, cultures intermédiaires, + de légumineuses, de prairies...) - Démarches globales et expérimentations.

#### Maîtrise d'ouvrage :

Caen Normandie Métropole  
CdC du Pays de Falaise

#### Référent technique :

Valérie ROBERT  
Cédric DELAUNAY  
Référent CA 14

#### Partenaire(s) :

Ch. Agri 14  
Université de Caen  
DRAAF

#### Dépenses prévisionnelles :

Temps d'animation

#### Financements possibles :

A définir

#### Indicateurs :

Nombre d'exploitants informés  
Nombre et superficie des exploitations concernées (ha, % SAU totale)

#### Objectifs de réalisation :

**2026 :**  
11 exploitations/an  
**2030 :**  
110 exploitations, soit 25% des exploitations du territoire



## Programme d'action PCAET CdC du Pays de Falaise 2020 - 2030

FICHE ACTION N° 3.7

PRIORITÉ

2

### Axe 3 : Entreprises et Agriculture

#### Objectif stratégique

OS3.6 : Accompagner les agriculteurs dans l'évolution de leurs pratiques et la diversification de leurs activités, afin d'avoir des exploitations agricoles plus résilientes (réduction des GES - augmentation de la séquestration carbone)

#### Thème : Séquestration du carbone

#### Description de l'action :

Favoriser le maintien et le développement des haies bocagères et des prairies pour l'élevage, en travaillant sur leur valorisation économique (condition importante pour les agriculteurs)

#### Maîtrise d'ouvrage :

Communes

#### Référent technique :

Cédric DELAUNAY  
Référent CA 14  
Auréliette LETELLIER

#### Partenaire(s) :

URCF  
ARB

#### Dépenses prévisionnelles :

Temps d'animation

#### Financements possibles :

AESN et Calvados - Aide à la plantation de haies

#### Indicateurs :

Evolution des surfaces enherbées et boisées  
Mètres linéaires de haies (mise à jour du MOS et des haies à prévoir pour 2021)

#### Objectifs de réalisation :

**2026 :**  
+5 % de linaire de haie  
+5 % de surface boisée ou de zone humide  
**2030 :**  
+15 % de linaire de haie  
+10 % de surface boisée ou de zone humide

## Programme d'action PCAET CdC du Pays de Falaise 2020 - 2030

FICHE ACTION N° 3.8

PRIORITÉ

2

### Axe 3 : Entreprises et Agriculture

#### Objectif stratégique

OS3.6 : Accompagner les agriculteurs dans l'évolution de leurs pratiques et la diversification de leurs activités, afin d'avoir des exploitations agricoles plus résilientes (réduction des GES - augmentation de la séquestration carbone)

**Thème : Mise en œuvre de la Trame Verte et Bleue**

#### Description de l'action :

Promouvoir l'implantation de haies/talus/fossé, noues, dépressions paysagères, zones humides, bandes enherbées aux abords des cours d'eau, dans les grandes parcelles agricoles, perpendiculairement aux pentes et en frange des zones urbanisées

#### Maîtrise d'ouvrage :

Communes

#### Référent technique :

Valentin HAMEL  
Référent CA 14  
Auréliette LETELLIER

#### Partenaire(s) :

URCF  
ARB

#### Dépenses prévisionnelles :

A définir

#### Financements possibles :

AESN et Calvados - Aide à la plantation de haies

#### Indicateurs :

Evolution des surfaces enherbées et boisées  
Mètres linéaires de haies (mise à jour du MOS et des haies à prévoir pour 2021)

#### Objectifs de réalisation :

**2026 :**  
+5 % de linéaire de haie  
+5 % de surface boisée ou de zone humide  
**2030 :**  
+15 % de linéaire de haie  
+10 % de surface boisée ou de zone humide

## Programme d'action PCAET CdC du Pays de Falaise 2020 - 2030

FICHE ACTION N° **4.1**

PRIORITÉ

**2**

### Axe 4 : Gestion des déchets

**Objectif stratégique**

OS4.1 : Réduire le volume de déchets

**Thème : Sensibilisation déchets**

**Description de l'action :**

Mener plusieurs actions de sensibilisation des habitants et des scolaires autour de la réduction des déchets

**Maîtrise d'ouvrage :**

CdC du Pays de Falaise

**Référent technique :**

Référents service environnement

**Partenaire(s) :**

Associations locales

**Dépenses prévisionnelles :**

Temps d'animation

**Financements possibles :**

ADEME

**Indicateurs :**

Nombre d'opérations menées  
Nombre de personnes sensibilisées

**Objectifs de réalisation :**

**2026 :**  
10 interventions par an (habitants, scolaires)  
+ 5 interventions par an dans les entreprises privées et les services publics

**2030 :**  
10 interventions (habitants, scolaires)  
+ 5 interventions par an dans les entreprises privées et les services publics

## Programme d'action PCAET CdC du Pays de Falaise 2020 - 2030

FICHE ACTION N° 4.2

PRIORITÉ

3

### Axe 4 : Gestion des déchets

**Objectif stratégique**

OS4.1 : Réduire le volume de déchets

**Thème : Réemploi**

**Description de l'action :**

Créer une ressourcerie pour inciter et faciliter le réemploi

**Maîtrise d'ouvrage :**

Association La Ruche ressourcerie

**Référent technique :**

Référents service environnement

**Partenaire(s) :**

CdC du Pays de Falaise

**Dépenses prévisionnelles :**

Temps d'animation

**Financements possibles :**

Région  
France active  
ADEME

**Indicateurs :**

Nombre de tonnes de déchets évités/valorisés

**Objectifs de réalisation :**

**2026 :**  
1 ressourcerie  
**2030 :**  
Montée en puissance de la ressourcerie

## Programme d'action PCAET CdC du Pays de Falaise 2020 - 2030

FICHE ACTION N° **4.3**

PRIORITÉ

**4**

### Axe 4 : Gestion des déchets

#### Objectif stratégique

OS4.1 : Réduire le volume de déchets

#### Thème : Compostage

#### Description de l'action :

Vendre des composteurs individuels

#### Maîtrise d'ouvrage :

CdC du Pays de Falaise

#### Référent technique :

Référents service environnement

#### Partenaire(s) :

#### Dépenses prévisionnelles :

Temps d'animation

#### Financements possibles :

ADEME

#### Indicateurs :

Nombre de composteurs vendus

#### Objectifs de réalisation :

**2026 :**

30 composteurs vendus/an

**2030 :**

30 composteurs vendus/an, soit 300 en 10 ans

## Programme d'action PCAET CdC du Pays de Falaise 2020 - 2030

FICHE ACTION N° 4.4

PRIORITÉ

2

### Axe 4 : Gestion des déchets

#### Objectif stratégique

OS4.2 : Faciliter le tri des particuliers

#### Thème : Tri des déchets

#### Description de l'action :

Passage au monoflux, extension des consignes de tri des produits plastiques, densification des colonnes de tri...

#### Maîtrise d'ouvrage :

CdC du Pays de Falaise

#### Référent technique :

Référents service environnement

#### Partenaire(s) :

Associations locales

#### Dépenses prévisionnelles :

Temps d'animation

#### Financements possibles :

ADEME

#### Indicateurs :

Taux des déchets triés  
Refus de tri

#### Objectifs de réalisation :

**2026 :**  
-2,5% d'OM  
+10% de déchets triés  
**2030 :**  
-5% d'OM  
+25% de déchets triés

## Programme d'action PCAET CdC du Pays de Falaise 2020 - 2030

FICHE ACTION N° 4.5

PRIORITÉ

4

### Axe 4 : Gestion des déchets

#### Objectif stratégique

OS4.3 : Améliorer la collecte et le traitement des déchets en se dotant d'outils modernes et d'envergure

#### Thème : Outils de collecte et de traitement

#### Description de l'action :

Créer un pôle environnemental (déchetterie moderne plus sécurisé et acceptant tous les matériaux valorisables...)

#### Maîtrise d'ouvrage :

CdC du Pays de Falaise

#### Référent technique :

Référents service environnement

#### Partenaire(s) :

Associations locales

#### Dépenses prévisionnelles :

Temps d'animation

#### Financements possibles :

ADEME

#### Indicateurs :

Etat d'avancement du projet

#### Objectifs de réalisation :

**2026 :**

Création du pôle environnemental en cours

**2030 :**

Pôle environnemental créé

## Programme d'action PCAET CdC du Pays de Falaise 2020 - 2030

FICHE ACTION N° 4.6

PRIORITÉ

4

### Axe 4 : Gestion des déchets

**Objectif stratégique**

OS4.3 : Améliorer la collecte et le traitement des déchets en se dotant d'outils modernes et d'envergure

**Thème :**

**Description de l'action :**

Réflexion sur la création d'un grand centre de tri public commun aux 3 départements de l'ancienne Basse-Normandie

**Maîtrise d'ouvrage :**

SYVEDAC

**Référent technique :**

Référents service environnement

**Partenaire(s) :**

CdC du Pays de Falaise

**Dépenses prévisionnelles :**

Temps d'animation

**Financements possibles :**

ADEME

**Indicateurs :**

Etat d'avancement du projet

**Objectifs de réalisation :**

**2026 :**

Projet de centre de tri public en cours

**2030 :**

Centre de tri public effectif



## Mesures ERC - Actions 4.5 et 4.6

| Thématique        | Impacts négatifs  | Mesures   |   |   |
|-------------------|---|---|---|---|
|                   |   | Évitement   | Réduction   | Compensation  |
| Air               | Emissions de poussières et d'odeurs lors du chantier, puis lors de l'exploitation     | Positionnement : Eloigner ces équipements des zones d'habitation et/ou des établissements recevant un public sensible.<br>Nature des matériaux utilisés : Eviter les matériaux qui produisent beaucoup de poussières ou de polluants atmosphériques.<br>Couvrir les camions de transports des déchets et limiter leur vitesse de circulation. | Dans la construction et les aménagements, privilégier les matériaux naturels, sains, non traités.<br>Utiliser des outils et/ou des techniques permettant de limiter la dispersion des poussières (bâches).<br>Limiter l'accès du chantier, puis des abords du site aux personnes sensibles. | Nettoyer régulièrement le chantier pendant les travaux et à l'issue des travaux.<br>Végétaliser le site et ses abords pour limiter la dispersion des poussières et/ou des odeurs.   |
| Énergie           | Consommations d'énergie supplémentaires lors du chantier, puis lors de l'exploitation | Conception bioclimatique des bâtiments  | Conception des bâtiments et équipements économes en énergie.  | Produire des ENR sur site pour couvrir les besoins.<br>Acheter de l'énergie verte.  |
| Eau               | Consommations d'eau supplémentaires lors du chantier, puis lors de l'exploitation     |   | Conception et équipements des bâtiments économes en eau.<br>Récupérer les eaux de pluies.<br>Récupérer, épurer et réutiliser les eaux de lavage.  | Avoir une gestion douce des eaux pluviales à l'échelle des sites.<br>Végétaliser les sites au maximum (toitures et murs des bâtiments, espaces de stationnement des personnels...).   |
| Sols              | Imperméabilisation des sols (plateformes étanches et voies de circulation)            |   | Réduire au maximum, selon les besoins réels d'exploitation des 2 sites, les emprises des voiries et des espaces de stockage.<br>Maintenir les autres surfaces en herbe.   | Végétaliser au maximum les sites : toitures, murs des bâtiments, espaces de stationnement peu fréquentés...<br>Désimperméabiliser d'autres secteurs qui ne sont plus utilisés et/ou qui ne nécessitent pas une surface étanche. |
| Déchets           | Production de déchets lors du chantier, puis lors de l'exploitation                   | Utiliser des matériaux de récupération.   | Privilégier les matériaux avec moins d'emballage, recyclables, biosourcés.  | Développer les filières de traitement des déchets.  |
| Paysage           | Altération des paysages   | Choisir un emplacement adéquate, selon une analyse des paysages et du patrimoine environnant.   | Soigner la qualité paysagère et architecturale des 2 sites.<br>Végétaliser les abords du site.  | Recréer sur les sites, aux abords des sites ou à d'autres endroits propices, des espaces paysagers de qualité, favorables au développement de la biodiversité.  |
| Nuisances sonores | Nuisances sonores lors du chantier, puis lors de l'exploitation                       | En amont du chantier, définir les périodes d'intervention les moins dérangeantes pour le voisinage.<br>Conception des bâtiments et des équipements permettant d'éviter le bruit et de circonscrire sa propagation.  | Communiquer auprès des riverains.<br>Utiliser des outils moins bruyants.<br>Adapter les horaires de travail, de livraison et de fonctionnement de certains outils.  | Si des nuisances sonores trop importantes pour le voisinage peuvent persister lors de l'exploitation des sites, encadrer le site avec des dispositifs anti-bruit (merlons, murs).   |

## Programme d'action PCAET CdC du Pays de Falaise 2020 - 2030

FICHE ACTION N° 5.1

PRIORITÉ

3

### Axe 5 : Énergies renouvelables

#### Objectif stratégique

OS5.1 : Privilégier les énergies renouvelables à faible émission de gaz à effet de serre

OS5.2 : Privilégier une énergie peu consommatrice d'espace

OS5.3 : Valoriser les ressources énergétiques locales

OS5.4 : Favoriser l'indépendance énergétique du terri

#### Thème : Bois-énergie individuel

#### Description de l'action :

Installation de 650 poêles à bûches ou granulés dans les maisons individuelles, dans le neuf et la rénovation.

Pour éviter les problèmes de pollution de l'air (particules fines issues de la combustion du bois), favoriser les poêles labellisés "Flamme verte-7 étoiles" minimum et le bois de qualité (essence, taux d'humidité).

#### Maîtrise d'ouvrage :

Habitants

#### Référent technique :

EIE-Espace FAIRE

SOLIHA

#### Partenaire(s) :

Biomasse Normandie (Espace FAIRE-SARE)

ANAH - DDTM

Agriculteurs locaux

#### Dépenses prévisionnelles :

Achats par les particuliers

#### Financements possibles :

Aides de l'ANAH

crédit d'impôt pour la transition énergétique

certificats d'économies d'énergie

Fonds Chaleur

#### Indicateurs :

Nombre et puissance des installations

GWh produits/an

#### Objectifs de réalisation :

**2026 :**

65 poêles/an

**2030 :**

65 poêles/an

## Programme d'action PCAET CdC du Pays de Falaise 2020 - 2030

FICHE ACTION N° 5.2

PRIORITÉ

2

### Axe 5 : Énergies renouvelables

#### Objectif stratégique

OS5.1 : Privilégier les énergies renouvelables à faible émission de gaz à effet de serre

OS5.2 : Privilégier une énergie peu consommatrice d'espace

OS5.3 : Valoriser les ressources énergétiques locales

OS5.4 : Favoriser l'indépendance énergétique du terri

#### Thème : Bois-énergie collectif

#### Description de l'action :

Mise en oeuvre du scénario 2 du schéma directeur du réseau de chaleur de la ville de Falaise (extension, densification).

Installation de 2 chaudières collectives au bois-énergie (collèges, EPHAD, petits réseaux communaux...)

Mettre en place une filière bois-énergie locale avec les agriculteurs du territoire et renforcer les débouchés (/ les nouvelles chaufferies bois).

Garantir un approvisionnement local de bois, issus de forêts ou de haies gérées durablement (établir un plan de gestion et d'approvisionnement).

#### Maîtrise d'ouvrage :

CdC du Pays de Falaise

Autres collectivités (Région, Département, Communes)

#### Référent technique :

Cédric DELAUNAY

#### Partenaire(s) :

ADEME

Région (lycées)

Département (collèges)

Communes

Partenaires privés (maison retraite)

Agriculteurs locaux

|  |   |
|--|---|
| <b>Dépenses prévisionnelles :</b><br>Selon le projet mené                        | <b>Financements possibles :</b><br>Etat-ADEME - Fonds Chaleur<br>Région<br>Département                                      |
| <b>Indicateurs :</b><br>Nombre et puissance des installations<br>GWh produits/an | <b>Objectifs de réalisation :</b><br><b>2026 :</b><br>2 chaudières collectives<br><b>2030 :</b><br>2 chaudières collectives |

## Programme d'action PCAET CdC du Pays de Falaise 2020 - 2030

FICHE ACTION N° 5.3

PRIORITÉ

3

### Axe 5 : Énergies renouvelables

#### Objectif stratégique

OS5.1 : Privilégier les énergies renouvelables à faible émission de gaz à effet de serre

OS5.2 : Privilégier une énergie peu consommatrice d'espace

OS5.3 : Valoriser les ressources énergétiques locales

OS5.4 : Favoriser l'indépendance énergétique du terri

#### Thème : Bois énergie chaudières industrielles

#### Description de l'action :

Installation d'une chaudière industrielle au bois.

Garantir un approvisionnement local de bois, issus de forêts ou de haies gérées durablement (établir un plan de gestion et d'approvisionnement).

#### Maîtrise d'ouvrage :

Industriels

#### Référent technique :

Cédric DELAUNAY

#### Partenaire(s) :

ADEME

Entreprises industrielles

Agriculteurs locaux

#### Dépenses prévisionnelles :

Selon le projet mené

#### Financements possibles :

Etat-ADEME - Fonds Chaleur

Région

Département

#### Indicateurs :

Nombre et puissance des installations

GWh produits/an

#### Objectifs de réalisation :

**2026 :**

Projet en cours de définition

**2030 :**

1 installation en fonction (chaufferie bois industrielle)

Mesures ERC - Actions 5.1, 5.2, 5.3 :

| <u>Thématique</u>               | <u>Impacts négatifs</u>  | <u>Mesures</u>   |  |  |
|---------------------------------|--|--|--|--|
|                                 |  | <u>Évitement</u>   | <u>Réduction</u>   | <u>Compensation</u>  |
| <b>Air</b>                      | Augmentation des émissions de poussières liées à la combustion du bois   | <b>Favoriser les installations collectives performantes et munies de filtres efficaces.</b>  | <b>Entretien régulièrement les chaudières, conduits et filtres.<br/>Renouveler les équipements anciens par des équipements performants (label Flamme verte).</b>           | <b>Planter des arbres et des haies aux abords des installations pour limiter la dispersion des poussières (effet brise vent).</b>      |
| <b>Santé</b>                    | Augmentation du risque pour les personnes sensibles  | <b>Utiliser du bois de qualité (essence et taux d'humidité).</b>   |  |  |
| <b>Biodiversité et Paysages</b> | Risque de mauvaise gestion des boisements  | <b>Mettre en place un plan de gestion durable des forêts et des haies.</b>   | <b>Gérer l'approvisionnement au plus près des besoins.</b>   | <b>Reboiser et replanter des haies.</b>  |
| <b>Climat - Energie - GES</b>   | Consommations d'énergies fossiles et émissions de GES, liées au trafic routier supplémentaire (approvisionnement en bois et en intrants) | <b>Optimiser les circuits de collecte et d'approvisionnement.<br/>Améliorer l'efficacité énergétique de la flotte de véhicule de transport, utiliser des véhicules plus "propres".</b> | <b>Imposer un rayon maximal d'approvisionnement en bois et en intrants.<br/>Réduire la vitesse de circulation des camions.<br/>Former les chauffeurs à l'éco-conduite.</b> | <b>Replanter des arbres et des haies (qui absorbent le CO<sub>2</sub> et ainsi compensent les émissions de GES liées à ce trafic).</b> |
| <b>Biodiversité</b>             | Mortalité supplémentaire liée au trafic routier  | <b>Eviter les passages faune sur les circuits d'approvisionnement.</b>   | <b>Réduire la vitesse de circulation des camions.</b>  | <b>Aménager des passages faune.</b>  |

## Programme d'action PCAET CdC du Pays de Falaise 2020 - 2030

FICHE ACTION N° 5.4

PRIORITÉ

2

### Axe 5 : Énergies renouvelables

#### Objectif stratégique

OS5.1 : Privilégier les énergies renouvelables à faible émission de gaz à effet de serre

OS5.2 : Privilégier une énergie peu consommatrice d'espace

OS5.3 : Valoriser les ressources énergétiques locales

OS5.4 : Favoriser l'indépendance énergétique du terri

**Thème :**  
Eolien  
Stockage

#### Description de l'action :

Pour le grand éolien terrestre, les actions consistent en :

- La pérennité et le renouvellement des machines existantes (par exemple le parc de Soulangy). C'est-à-dire, conserver le même nombre de mats, mais installer des turbines plus puissantes et donc obtenir une meilleure productivité, sans ajouter de contraintes supplémentaires (voire en réduire car les nouvelles turbines sont moins bruyantes).

- L'installation d'un nouveau parc de 8 éoliennes de 2MW ou de 6 éoliennes de 3MW (il s'agit d'une puissance moyenne - ratio ORECAN). C'est une estimation prudente, qui tient compte de la contrainte liée à la zone de coordination du radar météorologique qui recouvre la quasi-totalité du territoire de la CdC du Pays de Falaise et des problèmes d'acceptation par les riverains que connaît parfois cette filière.

Par ailleurs, pour tenter d'éviter ce phénomène de "rejet" des populations riveraines, la collectivité envisage de mener des démarches participatives autour du projet éolien qui sera lancé sur son territoire. Des actions d'information, de communication et d'incitation à l'investissement citoyen permettront aux acteurs du territoire (collectivités, agriculteurs, habitants) d'investir dans le projet et de s'impliquer.

- La réflexion sur l'implantation d'une infrastructure de stockage de l'énergie, couplée au parc éolien, afin de stocker l'énergie produite de manière intermittente par les éoliennes et de pouvoir la réutiliser ensuite en période de pic de consommation (en lien avec l'action 3.3. "hydrogène").

Pour le petit éolien terrestre :

La collectivité ne souhaite pas favoriser le développement de ces installations sur son territoire, car comme l'indique une fiche technique de l'ADEME (fév. 2015), les très petites machines pour les particuliers ne sont pas pertinentes dans les conditions techniques et économiques actuelles et peuvent poser des problèmes de nuisances. Par contre, sans les encourager, la collectivité ne s'opposera pas à des projets de moyennes puissances pour des professionnels en zone rurale, si les conditions sont favorables.

#### Maîtrise d'ouvrage :

Développeur éolien

#### Référent technique :

Cédric DELAUNAY

#### Partenaire(s) :

Collectivités

Agriculteurs  
Habitants  
Etat

**Dépenses prévisionnelles :**

Selon le projet mené

**Financements possibles :**

Etat-ADEME  
Région  
Citoyens

**Indicateurs :**

Nombre et puissance des installations  
GWh produits/an

**Objectifs de réalisation :**

**2026 :**  
Projets en cours de définition  
**2030 :**  
Renouvellement des parcs existants  
+ 1 Parc de 6 éoliennes de 3 MW

**Mesures ERC - Action 5.4 :**

| Thématique   | Impacts négatifs  | Mesures   |   |  |
|--------------|---|---|---|--|
|              |   | Évitement   | Réduction   | Compensation   |
| Paysage      | Modification des paysages   | Choisir un emplacement adéquate, selon une analyse des paysages et du patrimoine environnant.   | Soigner la qualité paysagère et architecturale des installations. Végétaliser les abords des sites d'implantation (métha. et PV).   | Construire un nouveau paysage (éolien). Recréer sur les sites, aux abords des sites ou à d'autres endroits propices, des espaces paysagers de qualité, favorables au développement de la biodiversité. |
| Social       | Acceptabilité sociale   | Associer la population riveraine en amont du projet (projet ENR citoyen participatif).  | Mener des opérations de concertation et de communication autour du projet, auprès des citoyens, pour améliorer l'acceptabilité.   | Poursuivre l'animation autour des installations (communication des impacts positifs) pour une appropriation par les riverains.   |
| Biodiversité | Risques de collision, perte et/ou fragmentation des habitats, perturbation des déplacements, dérangement des oiseaux et des chiroptères | Réaliser en amont des projets, un inventaire précis des populations d'oiseaux et de chiroptères, de leurs axes de migration et de déplacement, des secteurs de gîte, de chasse et de reproduction. Exclure les secteurs pouvant avoir un impact sur ces populations, des zones de développement de parc éolien. | Adapter le nombre, la taille et la disposition des éoliennes. Réaliser un suivi écologique du parc (surveillance des mortalités).   | Créer de nouveaux gîtes pour les oiseaux et les chauve-souris.   |
| Bruit        | Nuisances sonores   | Réaliser en amont des projets, un inventaire précis des habitants potentiellement impactés, de la topographie et des principaux couloirs de vent. Eloigner au maximum les zones de développement de parc éolien des secteurs d'habitat.   | Adapter le nombre, la taille, la disposition et le fonctionnement des éoliennes pour réduire au maximum les impacts négatifs sur les populations riveraines. Réaliser un suivi acoustique en cours d'exploitation, au niveau des habitations proches. Adapter le fonctionnement du parc éolien si besoin. | Se référer à l'étude d'impact environnementale   |



## Programme d'action PCAET CdC du Pays de Falaise 2020 - 2030

FICHE ACTION N° 5.5

PRIORITÉ

3

### Axe 5 : Énergies renouvelables

#### Objectif stratégique

OS5.1 : Privilégier les énergies renouvelables à faible émission de gaz à effet de serre

OS5.2 : Privilégier une énergie peu consommatrice d'espace

OS5.3 : Valoriser les ressources énergétiques locales

OS5.4 : Favoriser l'indépendance énergétique du terri

#### Thème : Méthanisation

#### Description de l'action :

Etude précise du gisement méthanisable et des conditions de sa mobilisation

Implantation de 2 unités de méthanisation collective

Impulsion de 2 projets de méthanisation à la ferme

Accompagner les groupes d'agriculteurs dans leurs projets

Faciliter l'implantation par la recherche des secteurs privilégier et une communication adaptée en amont des projets.

#### Maîtrise d'ouvrage :

Agriculteurs

CdC du Pays de Falaise

Communes

#### Référent technique :

Cédric DELAUNAY

#### Partenaire(s) :

Groupements d'agriculteurs

Développeurs privés

DRAAF

|  |  |
|--|--|
| <b>Dépenses prévisionnelles :</b><br>Selon le projet mené                        | <b>Financements possibles :</b><br>Etat-ADEME<br>Région<br>Prêt méthanisation agricole BPI France  |
| <b>Indicateurs :</b><br>Nombre et puissance des installations<br>GWh produits/an | <b>Objectifs de réalisation :</b><br><b>2026 :</b><br>1 unité de méthanisation à la ferme en fonction et<br>1 projet de méthanisation collective en cours de définition<br><b>2030 :</b><br>2 unités de méthanisation à la ferme et 2 unités de méthanisation collective en fonction |

### Mesures ERC - Action 5.5 :

| Thématique             | Impacts négatifs   | Mesures  |   |   |
|------------------------|--|--|---|---|
|                        |  | Évitement  | Réduction   | Compensation  |
| Climat - Energie - GES | Consommations d'énergies fossiles et émissions de GES, liées au trafic routier supplémentaire (approvisionnement en bois et en intrants) | Optimiser les circuits de collecte et d'approvisionnement.<br>Améliorer l'efficacité énergétique de la flotte de véhicule de transport, utiliser des véhicules plus "propres". | Imposer un rayon maximal d'approvisionnement en bois et en intrants.<br>Réduire la vitesse de circulation des camions.<br>Former les chauffeurs à l'éco-conduite. | Replanter des arbres et des haies (qui absorbent le CO <sub>2</sub> et ainsi compensent les émissions de GES liées à ce trafic).  |
| Biodiversité           | Mortalité supplémentaire liée au trafic routier  | Eviter les passages faune sur les circuits d'approvisionnement.  | Réduire la vitesse de circulation des camions.  | Aménager des passages faune.  |
| Air                    | Risque de nuisances olfactives   | Avoir une gestion rigoureuse des intrants et du fonctionnement de l'unité  | Imposer une distance minimale entre les installations et les premières habitations (hors exploitation).   | Planter des arbres et des haies aux abords des installations pour limiter la dispersion des odeurs (effet brise vent).  |
| GES                    | Risque de fuite de méthane   | Avoir une gestion rigoureuse des intrants et du fonctionnement de l'unité  |   | Replanter des arbres et des haies (pour compenser les éventuelles émissions de CH <sub>4</sub> )  |
| Risques                | Nuisances et Risques industriels en cas de mauvaise gestion de l'installation  | Avoir une gestion rigoureuse des intrants et du fonctionnement de l'unité  | Imposer une distance minimale entre les installations et les premières habitations (hors exploitation).   | Planter des arbres et des haies aux abords des installations pour limiter la dispersion des gaz (effet brise vent).   |
| Paysage                | Modification des paysages  | Choisir un emplacement adéquate, selon une analyse des paysages et du patrimoine environnant.  | Soigner la qualité paysagère et architecturale des installations.<br>Végétaliser les abords des sites d'implantation (métha. et PV).                              | Construire un nouveau paysage (éolien).<br>Recréer sur les sites, aux abords des sites ou à d'autres endroits propices, des espaces paysagers de qualité, favorables au développement de la biodiversité. |
| Social                 | Acceptabilité sociale  | Associer la population riveraine en amont du projet (projet ENR citoyen participatif).   | Mener des opérations de concertation et de communication autour du projet, auprès des citoyens, pour améliorer l'acceptabilité.                                   | Poursuivre l'animation autour des installations (communication des impacts positifs) pour une appropriation par les riverains.  |

## Programme d'action PCAET CdC du Pays de Falaise 2020 - 2030

FICHE ACTION N° 5.6

PRIORITÉ

2

### Axe 5 : Énergies renouvelables

#### Objectif stratégique

OS5.1 : Privilégier les énergies renouvelables à faible émission de gaz à effet de serre

OS5.2 : Privilégier une énergie peu consommatrice d'espace

OS5.3 : Valoriser les ressources énergétiques locales

OS5.4 : Favoriser l'indépendance énergétique du terri

#### Thème : Solaire Photovoltaïque

#### Description de l'action :

Suite au lancement du cadastre solaire : installation de 16 500 m<sup>2</sup> de panneaux solaires photovoltaïques en toiture (1 650 m<sup>2</sup>/an), sur les bâtiments privés et publics (maisons individuelles, bâtiments agricoles, industriels et commerciaux).

+ 2 centrales solaires : dont une au sol et une en ombrière de parking

#### Maîtrise d'ouvrage :

CdC du Pays de Falaise

Porteurs privés

SDEC Energie

#### Référent technique :

Cédric DELAUNAY

#### Partenaire(s) :

Particuliers

Entreprises

Agriculteurs

Aménageurs

|  |   |
|--|---|
| <b>Dépenses prévisionnelles :</b><br>Selon le projet mené                        | <b>Financements possibles :</b><br>Etat<br>Région   |
| <b>Indicateurs :</b><br>Nombre et puissance des installations<br>GWh produits/an | <b>Objectifs de réalisation :</b><br><b>2026 :</b><br>1 650 m <sup>2</sup> /an<br>1 centrale solaire au sol<br><b>2030 :</b><br>1 650 m <sup>2</sup> /an<br>2 centrales solaires au sol |

### Mesures ERC - Action 5.6 :

| Thématique | Impacts négatifs                         | Mesures   |   |  |
|------------|--|---|---|--|
|            |  | Évitement   | Réduction   | Compensation   |
| Paysage    | Modification des paysages                | Choisir un emplacement adéquate, selon une analyse des paysages et du patrimoine environnant.   | Soigner la qualité paysagère et architecturale des installations. Végétaliser les abords des sites d'implantation (métha. et PV). | Construire un nouveau paysage (éolien). Recréer sur les sites, aux abords des sites ou à d'autres endroits propices, des espaces paysagers de qualité, favorables au développement de la biodiversité. |
| Déchets    | Production de déchets DEEE en fin de vie |   | Encourager le développement de nouvelles technologies encore moins polluantes.  | Développer les filières de recyclage et de réemploi de ces matières sur le territoire.   |
| Sols       | Occupation + artificialisation des sols  | Autoriser les centrales solaires au sol uniquement sur les friches industrielles, sols pollués ou dégradés, sans usage agricole possible. | Adapter la taille, la disposition et l'inclinaison des panneaux. Envisager de l'écopâturage.                                      | Recréer sur les sites, aux abords des sites ou à d'autres endroits propices, des espaces paysagers de qualité, favorables au développement de la biodiversité.   |

## Programme d'action PCAET CdC du Pays de Falaise 2020 - 2030

FICHE ACTION N° 5.7

PRIORITÉ

2

### Axe 5 : Énergies renouvelables

#### Objectif stratégique

OS5.1 : Privilégier les énergies renouvelables à faible émission de gaz à effet de serre

OS5.2 : Privilégier une énergie peu consommatrice d'espace

OS5.3 : Valoriser les ressources énergétiques locales

OS5.4 : Favoriser l'indépendance énergétique du terri

#### Thème : Solaire thermique

#### Description de l'action :

Installation de 250 chauffe-eau solaires thermiques (soit 25 CESI par an, environ 15 % des 155 constructions neuves par an)

#### Maîtrise d'ouvrage :

Porteurs privés (constructeurs, habitants)

#### Référent technique :

Cédric DELAUNAY

#### Partenaire(s) :

Particuliers

Aménageurs

Constructeurs

#### Dépenses prévisionnelles :

Selon le projet mené

#### Financements possibles :

Etat-ADEME

Région

#### Indicateurs :

Nombre et puissance des installations

GWh produits/an

#### Objectifs de réalisation :

**2026 :**

25 CESI/an

**2030 :**

25 CESI/an, soit 250 CESI en 2030

#### Mesures ERC - Action 5.7 :

|         |  |  |  |  |
|---------|--|--|--|--|
| Déchets | Production de déchets DEEE en fin de vie |  | Encourager le développement de nouvelles technologies encore moins polluantes. | Développer les filières de recyclage et de réemploi de ces matières sur le territoire. |
|---------|--|--|--|--|

## Programme d'action PCAET CdC du Pays de Falaise 2020 - 2030

FICHE ACTION N° 5.8

PRIORITÉ

2

### Axe 5 : Énergies renouvelables

#### Objectif stratégique

OS5.1 : Privilégier les énergies renouvelables à faible émission de gaz à effet de serre

OS5.2 : Privilégier une énergie peu consommatrice d'espace

OS5.3 : Valoriser les ressources énergétiques locales

OS5.4 : Favoriser l'indépendance énergétique du terri

**Thème : Géothermie basse température**

#### Description de l'action :

Installation de 1 500 systèmes de chauffage en géothermie basse température (soit 150 PAC par an et une augmentation de 15 % par rapport au rythme actuel)

#### Maîtrise d'ouvrage :

Porteurs privés (constructeurs, habitants)

#### Référent technique :

Cédric DELAUNAY

#### Partenaire(s) :

Particuliers

Aménageurs

Constructeurs

#### Dépenses prévisionnelles :

Selon le projet mené

#### Financements possibles :

Etat-ADEME

Région

#### Indicateurs :

Nombre et puissance des installations

GWh produits/an

#### Objectifs de réalisation :

**2026 :**

150 installations / an

**2030 :**

150 installations / an, soit 1 500 installations en 2030

#### Mesures ERC - Action 5.8 :

|         |  |  |  |  |
|---------|--|--|--|--|
| Déchets | Production de déchets DEEE en fin de vie |  | Encourager le développement de nouvelles technologies encore moins polluantes. | Développer les filières de recyclage et de réemploi de ces matières sur le territoire. |
|---------|--|--|--|--|

## Programme d'action PCAET CdC du Pays de Falaise 2020 - 2030

FICHE ACTION N° **T1.1**

PRIORITÉ

**3**

### Axe T1 : Mieux connaître la vulnérabilité du territoire et s'adapter aux changements climatiques

#### Objectif stratégique

OST1.1 : Mieux connaître les phénomènes et leurs conséquences

**Thème : Connaissance (études scientifiques)**

#### Description de l'action :

Actions de connaissance sur les évolutions climatiques prévisibles et les impacts sur l'air, l'eau, l'agriculture, la biodiversité...

Travailler avec l'Université des Caen Normandie, d'autres universités et des laboratoires de recherche (INRA) pour disposer d'études et/ou de publications sur ces sujets à l'échelle du territoire du pays de Falaise.

Prendre en compte l'ensemble de ces évolutions dans les pratiques culturelles et les aménagements du territoire (voir actions suivantes).

#### Maîtrise d'ouvrage :

Université de Caen Normandie  
Caen Normandie Métropole  
EPCI

#### Référent technique :

Olivier CANTAT  
Auréliette LETELLIER

#### Partenaire(s) :

Laboratoires (INRA)  
Ch. Agri 14  
ATMO Normandie  
AESN  
ARB  
Conservatoire du Littoral

|  |  |
|--|--|
| <p><b>Dépenses prévisionnelles :</b></p> <p>Financement d'un Post-Doc<br/>Etudes par des BE spécialisés</p>  | <p><b>Financements possibles :</b></p> <p>Etat ?<br/>Fons Européens ?</p>  |
| <p><b>Indicateurs :</b></p> <p>Nombre de publications scientifiques et d'études concernant ce sujet précis et le territoire de Caen Normandie Métropole.<br/>Analyse et valorisation de ces études auprès des élus et du grand public (site Internet, news letter, présentation en réunion...)</p> | <p><b>Objectifs de réalisation :</b></p> <p><b>2026 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>1 étude</li> <li>2 publications scientifiques</li> <li>3 réunions de restitution auprès des élus</li> <li>3 publications grand public</li> </ul> <p><b>2030 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>2 publications scientifiques</li> <li>4 réunions d'information ou de travail auprès des élus</li> <li>4 publications grand public</li> </ul> |



## Programme d'action PCAET CdC du Pays de Falaise 2020 - 2030

FICHE ACTION N° **T1.2**

PRIORITÉ

**1**

### Axe T1 : Mieux connaître la vulnérabilité du territoire et s'adapter aux changements climatiques

#### Objectif stratégique

OST1.2 : Prendre en compte les changements climatiques dans les aménagements - PLUI-H et Trame Verte et Bleue comme outils d'adaptation

**Thème : Aménagement du territoire (PLUI-H)**

#### Description de l'action :

Dans le futur PLUI-H - Prendre en compte les changements climatiques, les risques et leurs évolutions dans les choix d'aménagement. Appliquer les principes d'aménagement durable et des dispositions constructives permettant de prévenir, de s'adapter et de renforcer la résistance des bâtiments face aux changements climatiques et de limiter les déplacements motorisés.

#### Maîtrise d'ouvrage :

CdC du Pays de Falaise

#### Référent technique :

Valentin HAMEL

#### Partenaire(s) :

BE Urba en charge du PLUI-H - Auddicé

#### Dépenses prévisionnelles :

Intégrées au budget global du PLUI-H

#### Financements possibles :

#### Indicateurs :

Nombre de logements compris dans des zones à risque

#### Objectifs de réalisation :

**2026 :**

Intégration dans le PLUI-H de la CdC du Pays de Falaise

**2030 :**

Déclinaison dans les communes et pour l'ensemble des projets d'aménagement

## Programme d'action PCAET CdC du Pays de Falaise 2020 - 2030

FICHE ACTION N° **T1.3**

PRIORITÉ

**2**

### Axe T1 : Mieux connaître la vulnérabilité du territoire et s'adapter aux changements climatiques

#### Objectif stratégique

OST1.2 : Prendre en compte les changements climatiques dans les aménagements - PLUI-H et Trame Verte et Bleue comme outils d'adaptation

**Thème :** Préservation et développement de la biodiversité - atout majeur pour l'adaptation du territoire aux CC (aménagements, constructions, bien-être et cadre de vie...)

#### Description de l'action :

Mise en œuvre des outils de planification et de programmation, permettant de lutter contre l'érosion de la biodiversité : Trame Verte et Bleue. Déclinaison dans le PLUI-H, les projets d'aménagement, les cahiers des charges et règlements de lotissement (par exemple, maintenir et créer des continuités écologiques, limiter l'imperméabilisation, favoriser la nature en ville, la gestion alternative des eaux pluviales...)

#### Maîtrise d'ouvrage :

CdC du Pays de Falaise et communes

#### Référent technique :

Valentin HAMEL  
Services instructeurs  
Auréliette LETELLIER

#### Partenaire(s) :

Bureaux d'études Urba  
Aménageurs

#### Dépenses prévisionnelles :

Selon les projets menés

#### Financements possibles :

Agence de l'Eau Seine Normandie

#### Indicateurs :

Evolution des surfaces enherbées et boisées  
Mètres linéaires de haies (mise à jour du MOS et des haies à prévoir pour 2021)  
Nombre de continuités écologiques recrées

#### Objectifs de réalisation :

**2026 :**  
Intégration dans le PLUI-H de la CdC du Pays de Falaise  
**2030 :**  
Déclinaison dans les communes et pour l'ensemble des projets d'aménagement

## Programme d'action PCAET CdC du Pays de Falaise 2020 - 2030

FICHE ACTION N° **T1.4**

PRIORITÉ

**4**

### Axe T1 : Mieux connaître la vulnérabilité du territoire et s'adapter aux changements climatiques

#### Objectif stratégique

OST1.2 : Prendre en compte les changements climatiques dans les aménagements - PLUI-H et Trame Verte et Bleue comme outils d'adaptation

#### Thème : Actions d'adaptation

#### Description de l'action :

Définir et mettre en œuvre des actions qui répondent à plusieurs enjeux : éclairage public/trame noire ; réseau de haies bocagères (biodiversité, protection des cultures et des sols, bois-énergie...).

Le maintien et le développement des haies bocagères passera par une valorisation économique pour permettre aux agriculteurs de les entretenir (une dizaine d'agriculteurs sont volontaires suite à la réunion de concertation) et donc de débouchés locaux au bois issu des haies (chaufferies fonctionnant au bois déchiqueté...).

#### Maîtrise d'ouvrage :

CdC du Pays de Falaise, Communes et Agriculteurs

#### Référent technique :

Chargé mission environnement/eau

#### Partenaire(s) :

Caen Normandie Métropole  
Chamb. Agri 14  
Association Bois Haie'nergie 14  
CUMA, Département du Calvados, SDEC Energie

#### Dépenses prévisionnelles :

Temps d'animation

#### Financements possibles :

#### Indicateurs :

Evolution du linéaire de haies (mise à jour du MOS)  
Nombre de communes en régime semi-permanent  
... (selon les actions menées)

#### Objectifs de réalisation :

**2026 :**  
+15 % de linéaire de haie  
**2030 :**  
+25 % de linéaire de haie  
100 % des communes en régime semi-permanent

## Programme d'action PCAET CdC du Pays de Falaise 2020 - 2030

FICHE ACTION N° **T2.1**

PRIORITÉ

**3**

### Axe T2 : Protéger la population de la pollution de l'air

#### Objectif stratégique

OST2.1 : Poursuivre la diffusion des données sur la qualité de l'air - Communiquer et informer la population des risques sur la santé

#### Thème : Air intérieur (information)

#### Description de l'action :

Actions de sensibilisation et d'information sur l'achat et l'usage de certains produits (peintures, colles, revêtements...) dans les logements et les équipements publics.

#### Maîtrise d'ouvrage :

Caen Normandie Métropole, avec une déclinaison au niveau de la CdC du Pays de Falaise

#### Référent technique :

Aurélie LETELLIER

#### Partenaire(s) :

Enseignes de bricolage

#### Dépenses prévisionnelles :

Temps d'animation

#### Financements possibles :

#### Indicateurs :

Nombre de magasins sensibilisés

#### Objectifs de réalisation :

**2026 :**

50 % des magasins du territoire sensibilisés

**2030 :**

100 % des magasins sensibilisés 2 x/an

## Programme d'action PCAET CdC du Pays de Falaise 2020 - 2030

FICHE ACTION N° **T2.2**

PRIORITÉ

2

### Axe T2 : Protéger la population de la pollution de l'air

#### Objectif stratégique

OST2.2 : Réduire les sources de pollutions atmosphériques toutes origines confondues, en associant l'ensemble des acteurs du territoire

#### Thème : Pollutions industrielles

#### Description de l'action :

En partenariat avec l'ADEME et la CCI - Accompagner les entreprises industrielles dans des démarches globales de réduction des consommations d'énergie, des émissions des GES et de polluants atmosphériques.

#### Maîtrise d'ouvrage :

Caen Normandie Métropole, avec une déclinaison au niveau de la CdC du Pays de Falaise

#### Référent technique :

Auréliette LETELLIER  
Chargé de mission EIT  
Florence VIVIER

#### Partenaire(s) :

ADEME  
CCI

#### Dépenses prévisionnelles :

Temps d'animation  
Convention CCI ?

#### Financements possibles :

ADEME

#### Indicateurs :

Nombre d'entreprises engagées  
Analyse des économies réalisées (€, GWh)

#### Objectifs de réalisation :

**2026 :**  
Les 3 grandes entreprises industrielles  
+ 2 PME engagées / an

**2030 :**  
Les 3 grandes entreprises industrielles  
+ 2 PME engagées / an

## Programme d'action PCAET CdC du Pays de Falaise 2020 - 2030

FICHE ACTION N° **T2.3**

PRIORITÉ

**2**

### Axe T2 : Protéger la population de la pollution de l'air

#### Objectif stratégique

OST2.2 : Réduire les sources de pollutions atmosphériques toutes origines confondues, en associant l'ensemble des acteurs du territoire

#### Thème : Pollutions artisanales

#### Description de l'action :

En partenariat avec la Chambres des métiers - Accompagner les artisans dans des démarches globales de réduction des consommations d'énergie, des émissions des GES et de polluants atmosphériques (usages des produits sur les chantiers).

#### Maîtrise d'ouvrage :

Caen Normandie Métropole, avec une déclinaison au niveau de la CdC du Pays de Falaise

#### Référent technique :

Auréliette LETELLIER  
Chargé de mission EIT  
Suzelle HARDELLE

#### Partenaire(s) :

ADEME  
Chambre des métiers

#### Dépenses prévisionnelles :

Temps d'animation  
Convention Ch. des métiers ?

#### Financements possibles :

ADEME

#### Indicateurs :

Nombre d'artisans engagés  
Analyse des économies réalisées (€, GWh)

#### Objectifs de réalisation :

**2026 :**  
2 artisans engagés /an  
**2030 :**  
2 artisans engagés /an



## Programme d'action PCAET CdC du Pays de Falaise 2020 - 2030

FICHE ACTION N° **T2.4**

PRIORITÉ

**2**

### Axe T2 : Protéger la population de la pollution de l'air

#### Objectif stratégique

OST2.2 : Réduire les sources de pollutions atmosphériques toutes origines confondues, en associant l'ensemble des acteurs du territoire

**Thème : Pollutions agricoles**

#### Description de l'action :

En partenariat avec la Chambre d'Agriculture - Accompagner les agriculteurs dans des démarches globales conciliant performance économique et environnemental afin de réduire les consommations d'énergie, des émissions des GES et de polluants atmosphériques, développer les pratiques favorisant le stockage de carbone. Accompagnement pour mise en place de services environnementaux.

#### Maîtrise d'ouvrage :

Caen Normandie Métropole, avec une déclinaison au niveau de la CdC du Pays de Falaise

#### Référent technique :

Auréliette LETELLIER  
Chargé de mission EIT  
Référent CA 14

#### Partenaire(s) :

ADEME  
Ch. Agri 14

#### Dépenses prévisionnelles :

Temps d'animation  
Convention Ch. d'Agri

#### Financements possibles :

ADEME  
AESN

#### Indicateurs :

Nombre d'agriculteurs/exploitations engagés  
Analyse des économies réalisées (€, GWh), superficies de SAU concernées (ha, %)

#### Objectifs de réalisation :

**2026 :**  
10 exploitations agricoles / an  
**2030 :**  
10 exploitations agricoles / an

## Programme d'action PCAET CdC du Pays de Falaise 2020 - 2030

FICHE ACTION N° **T2.5**

PRIORITÉ

**3**

### Axe T2 : Protéger la population de la pollution de l'air

#### Objectif stratégique

OST2.3 : Prévenir l'exposition des personnes aux pollutions atmosphériques par les aménagements

**Thème : Aménagement du territoire (prévention de l'exposition)**

#### Description de l'action :

Prévenir l'exposition des populations sensibles (jeunes enfants, personnes âgées, femmes enceintes, personnes souffrantes de maladies chroniques ou cardiovasculaires) aux polluants atmosphériques. Lors des projets de nouvelles constructions d'établissements recevant un public sensible (crèche, école, maternité, hôpitaux et maisons de retraite), mener une réflexion sur leur implantation par rapport aux sources importantes d'émissions de polluants atmosphériques (infrastructures de transports routiers importantes, établissements industriels...)

#### Maîtrise d'ouvrage :

CdC du Pays de Falaise et Communes

#### Référent technique :

Valentin HAMEL

#### Partenaire(s) :

BE Urba en charge du PLUI-H - Auddicé

#### Dépenses prévisionnelles :

Temps d'animation

#### Financements possibles :

#### Indicateurs :

Mention de cette préconisation dans le PLUI-H

#### Objectifs de réalisation :

##### 2026 :

Intégration dans le PLUI-H de la CdC du Pays de Falaise

##### 2030 :

Déclinaison dans les communes et pour l'ensemble des projets d'aménagement



## Programme d'action PCAET CdC du Pays de Falaise 2020 - 2030

FICHE ACTION N° **T2.6**

PRIORITÉ

**4**

### Axe T2 : Protéger la population de la pollution de l'air

#### Objectif stratégique

OST2.3 : Prévenir l'exposition des personnes aux pollutions atmosphériques par les aménagements

#### Thème : Aménagement / Construction durable

#### Description de l'action :

Faire une place importante à la végétation dans les aménagements urbains pour purifier l'air, apporter de la fraîcheur et créer un cadre de vie agréable (espaces verts, stationnements, toitures et façades végétalisées...). Privilégier les matériaux sains et biosourcés (bois, chanvre, lin) dans la construction et la rénovation, à la fois pour la qualité de l'air intérieur, et pour la séquestration du carbone.

#### Maîtrise d'ouvrage :

CdC du Pays de Falaise et Communes

#### Référent technique :

Chargés mission Urba  
Aurélie LETELLIER

#### Partenaire(s) :

Bureaux d'études Urba  
Aménageurs

#### Dépenses prévisionnelles :

Temps d'animation

#### Financements possibles :

#### Indicateurs :

Coefficient de biotope des nouveaux grands projets d'aménagement (à définir dans le cadre du PLUI-H)

#### Objectifs de réalisation :

##### 2026 :

Intégration dans le PLUI-H de la CdC du Pays de Falaise

##### 2030 :

Déclinaison dans les communes et pour l'ensemble des projets d'aménagement